



# Enfants et jeunes

## Investir dans l'avenir de l'Afghanistan



Avec le soutien de pays comme le Canada, le gouvernement de l'Afghanistan administre le programme national d'éducation.

© Gouvernement du Canada

Les enfants et les jeunes constituent la plus importante ressource de l'Afghanistan. Le Canada continuera d'investir dans les domaines de l'éducation et de la santé, en se fondant sur l'importante contribution qu'il a apportée dans ces domaines à ce jour.

L'Afghanistan figure parmi les pays comptant le plus de jeunes. Si l'on considère que le taux de natalité moyen est de plus de six enfants par femme, le bassin d'enfants et de jeunes continuera de croître. En outre, la jeunesse afghane n'a toujours pas aisément accès à une éducation et à des soins de santé. La prospérité et la stabilité futures de l'Afghanistan reposeront sur les jeunes; il faut donc leur fournir les compétences et les ressources nécessaires pour qu'ils puissent contribuer à la sécurité et au développement de leur pays, mais aussi veiller à ce que les enfants aient plus facilement accès à des soins de santé.

### Ce que fait le Canada

Le Canada continue d'appuyer le système d'éducation formel en Afghanistan, pour obtenir des résultats à long terme, et l'éducation communautaire, pour répondre aux besoins à court terme dans les régions éloignées. En ce qui concerne notre travail, l'accent sera mis sur un meilleur accès à l'éducation pour les filles et les jeunes femmes, ainsi que sur la formation de nouveaux enseignants, en particulier les femmes.

Dans le cadre de son engagement à l'égard de l'Initiative de Muskoka sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants lors du Sommet du G8 en 2010, le Canada soutiendra les efforts de l'Afghanistan pour renforcer son système de santé, prévenir et traiter les maladies grâce à des programmes de vaccination contre la poliomyélite, sur lesquels s'appuieront d'autres projets de surveillance et d'évaluation de la santé, ainsi que pour améliorer la nutrition chez les mères, les nouveau-nés et les enfants de moins de cinq ans.

